

L'arrivée des nomades à Bellefontaine fait débat

La maire d'Avon, ville voisine, organise une réunion publique ce soir. Objectif : combattre le projet d'implantation d'une aire d'accueil de gens du voyage près du château.

SAMOIS-SUR-SEINE

PAR SYLVAIN DELEUZE

« **C'EST DU GÂCHIS** », s'emporte Marie-Charlotte Nouhaud, la maire (SE) d'Avon, dès que l'on évoque l'implantation d'une aire d'accueil de gens du voyage sur le domaine du château de Bellefontaine, à Samois-sur-Seine. Ce soir, à la maison dans la Vallée, l'édile organise une réunion publique pour expliquer le projet de création de cette aire de 40 places en limite d'Avon et proposer une solution alternative, sans en dire plus pour le moment. Une question qui fait débat alors que la Seine-et-Marne a vu ces derniers jours de nombreuses caravanes arriver du Loiret.

« C'est aberrant. Ce site remarquable classé Natura 2000, collé à la forêt, se situe sur la commune de Samois-sur-Seine mais se trouve en réalité à côté du quartier des Fougères et près de la gare d'Avon, explique Marie-Charlotte Nouhaud. Cette aire va défigurer le site. » Le château, qui appartient encore à la mairie de Paris, doit être racheté 600 000 € par la communauté de



Samois-sur-Seine. La partie du domaine de Bellefontaine qui doit accueillir l'aire est située près d'Avon. Au grand dam de la maire de cette commune.

communes du Pays de Fontainebleau, qui est compétente pour ce dossier. Une décision actée en décembre dernier.

« C'était un projet déjà en place lors de l'ancienne mandature, explique Pascal Gouhoury, le président (LR) de la communauté de communes, qui rappelle que le schéma di-

recteur de la préfecture réclame l'installation de 80 places. Les 40 places seront installées à l'arrière du site, près de la D 137. »

Pour la maire d'Avon, cette installation « condamne très sûrement l'avenir du château de Bellefontaine et s'annonce désastreuse sur le plan environnemental ». « Dans l'état ac-

« LE CHÂTEAU EST TOTALEMENT EN RUINE À L'INTÉRIEUR. NOUS DÉCIDERONS PLUS TARD QUOI EN FAIRE »
PASCAL GOUHOURY, LE PRÉSIDENT (LR) DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

tuel, c'est une zone dégradée. Ce n'est plus un parc et un château », constate de son côté Didier Maus, le maire (SE) de Samois-sur-Seine, favorable au projet.

« Le château, relativement préservé de l'extérieur, est totalement en ruine à l'intérieur. Nous déciderons plus tard quoi en faire, détaille Pascal Gouhoury. Nous sommes ouverts à tout projet alternatif. » « Cela fait deux ans et demi que l'on parle de ce projet et c'est la première fois que la maire d'Avon s'y oppose, ajoute Didier Maus. Nous n'avons pas de projet idéal et nous sommes prêts à examiner d'autres dossiers, avec 20 places à Avon et 20 autres ailleurs par exemple. » Le prochain conseil communautaire, prévu le 31 mai, devrait apporter de nouvelles réponses.

■ Réunion publique à la Maison dans la Vallée, demain à 20 heures.